

M183
MÉMOIRE PRÉSENTÉ
PAR LE
PARTI VERT DU QUÉBEC (PVQ)

Casier Postal 83 Succursale Place d'Armes
Montréal, Québec H2Y 3E9
1-888-998-VERT (8378)

portant sur le
Plan de développement durable du Québec

La position du PVQ : Nous devons comme société passer de l'idée de "conserver, prévenir et protéger" à l'éthique de "réparer, restaurer et régénérer"...

Table Des Matières

- 1. Introduction pp.1 et 2***
- 2. La loi pp. 2 et 3***
- 3. Les forêts p.3***
- 4. Le sol p. 3***
- 5. L'eau p.4***
- 6. Santé p.4***
- 7. Finances p. 4***
- 8. Conclusion p.5***

1. Introduction

Le Parti vert du Québec applaudit et supporte les efforts du Parti libéral de vouloir intégrer à ses politiques et ses pratiques, la notion du développement durable.

Conserver, protéger et prévenir l'érosion de notre capital naturel collectif pour s'assurer que les générations futures pourront se supporter est un principe moral et sage et un placement judicieux. Le Parti vert reconnaît ces démarches comme étant un point de départ solide.

La présentation de ce mémoire a pour but de souligner ce qui n'est assurément qu'un début.

Nous devons éventuellement graduer de la phase de conservation, de protection et de prévention et passer à la réparation, la restauration et la régénération de nos écosystèmes dégradés et nous le ferons parce que c'est un principe moral et sage et un placement judicieux.

Selon Albert Einstein, "La pensée qui a créé le problème ne peut jamais trouver la solution?"

Les Partis verts du monde représentent aujourd'hui le plus vaste mouvement politique sur la planète. Nous ne sommes ni politiciens ni hommes d'affaires. Nous ne sommes ni de gauche ni de droite, nous sommes de simples citoyens appelés à agir par notre conscience de la gravité des problèmes que nous confrontons et par le manque de gestes concrets provenant des milieux politiques et des affaires.

Les désastres écologiques systémiques que nous subissons aujourd'hui proviennent en majorité

des conséquences directes de stratégies économiques et politiques implantées durant la révolution de l'ère industrielle du siècle dernier. Les bénéfices et avantages de cette révolution sont indéniables. Et quoique nos dirigeants politiques n'aient malheureusement pas cru bon le reconnaître, les méfaits et désavantages créés par cette même révolution industrielle sont également indéniables.

Pour simplifier: nous dirigeons présentement, à une vitesse vertigineuse, notre véhicule directement vers un mur de pierre et le consensus pour une solution est d'accélérer. Le Projet de loi sur le développement durable aspire à "une meilleure intégration d'un développement durable". C'est la bonne nouvelle. La mauvaise nouvelle c'est que toute la peinture verte, les ballons de sécurité gonflables et les ceintures de sécurité améliorées ne réussiront pas à empêcher le véhicule de frapper le mur de pierre et ne protégeront pas non plus les passagers contre les effets de l'impact.

Toutes les lois et les tentatives de "protéger, conserver et prévenir" ne sont que des mesures superficielles qui tentent de réduire le taux d'usure, de minimiser les dommages et de ralentir l'inévitable impact.

Les lois, les règlements et la législation qui ont cet objectif n'ont pour but ultime que de bien accomplir la mauvaise action. Autrement dit, le gouvernement, les corporation et l'industrie peuvent légalement porter des gestes, respecter l'environnement tenter d'atteindre un développement durable, tout en contribuant à la dégénération rapide et inévitable de nos écosystèmes et créant ainsi des torts sévères et irréparables envers les générations futures. Ceci est donc, par définition, l'opposé de gestes sages, éthiques et de bon aloi.

Le Parti vert applaudit et supporte le gouvernement dans ses initiatives qui visent à inclure des politiques "vertes" à ses programmes et nous vous encourageons à aller plus loin – le Québec, notre pays, notre économie, même le monde entier, se doivent de prendre conscience qu'on n'arrivera jamais à établir le développement durable d'une méga porcherie, que les coupes à blanc, si rigoureusement vérifiées et contrôlées soient-elles, ne seront jamais écologiques, et enfin qu'il est impossible de systématiquement détruire nos écosystèmes et de survivre. Il est maintenant essentiel que nous accordions la priorité à nos écosystèmes dans tous nos programmes de développement – c'est une question de survie de la planète.

Si on n'encourage pas le développement durable – ce ne sera plus endurable

2. La loi

Tel que le soulignait Jacques Letourneau dans *Le Devoir*, Édition du vendredi 27 juin 2003 "Un gouvernement est-il élu pour gouverner? La question n'est pas sans intérêt car depuis la signature du premier accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, en 1989, les gouvernements provinciaux et fédéral ont considérablement réduit leurs champs d'intervention."

La première et potentiellement la plus grande difficulté face au Plan de développement durable est si profonde que le Projet d'avant loi devient une risée et risqué également de porter atteinte à la démocratie. La législature, les lois et règlements visant le développement durable exigeront sans doute un ralenti ou une altération des méthodes de certaines industries. La *World Trade Organization* (WTO) considère déjà ce phénomène comme étant illégal.

Quoiqu'il semble farfelu de prétendre que le peuple québécois ne peut choisir de protéger ses enfants contre les maladies, leur assurer de l'air pur, de l'eau fraîche et de la nourriture, il existe déjà un précédent prouvant le contraire.

En ratifiant les accords ZLEA et ALENA, Zone de Libre échange des Amériques, le Québec tout comme le Canada, s'est soumis aux jugements du tribunal du WTO. De ce fait, toute législation qui restreint l'habileté d'une corporation dans ses opérations d'affaires, est jugée illégale aux yeux du WTO. Effectivement, la toute première loi attaquée par ce tribunal, est celle du *California Clean Air Act* et la bataille menée par les manufacturiers d'automobiles qui refusent de se conformer à cette loi, perdure depuis une décennie. Clairement, on ne se rendra pas à Trois-Rivières en dirigeant le véhicule vers Sudbury. Dans cette même optique, on n'atteindra pas le développement durable de l'économie et de l'environnement en poursuivant l'objectif précaire d'une économie à la fois globale, supportée par des subsides et à court terme.

3. Les forêts

Le rapport Brundtland des Nations unies sur le développement durable, fut adopté formellement par le gouvernement du Canada à titre d'objectif pour la politique canadienne. Le gouvernement du Québec propose aujourd'hui d'adopter un objectif semblable. Selon ledit rapport, un pays se doit de réserver un minimum de 12% de son territoire forestier comme zone de parc protégée. Selon une publication du Sierra Club Books, 1993 "The Tragedy of Industrial Forestry" (la tragédie de l'industrie forestière) le Québec ne protège que 0.4% de son territoire forestier. Ceci indique que le Québec cède 99% de ses forêts à l'industrie forestière ou l'abattage. Compte tenu de ce fait, il serait absurde de proclamer une éthique de développement durable et ce, à une populace éduquée par **L'erreur boréale** de Richard Desjardins.

Le PVQ recommande l'implantation immédiate de mesures durables et une halte immédiate à la déforestation.

4. Le sol

Le sol, simple terre, est en fait la vraie base d'une économie saine et durable. C'est le cœur d'une abondance de nourriture et d'une population en santé. C'est notre richesse. Nos pratiques de déforestation, d'agriculture commercialisée, de développement immobilier et d'urbanisation ont littéralement généré une hémorragie de notre sol.

Il n'existe aucun endroit où nos interventions écologiques soient plus urgentes que dans la conservation de cette ressource capitale et il n'existe aucun exemple plus flagrant que l'échec de nos pratiques courantes. Le Plan de développement durable n'offre qu'un espoir de ralentir la course vers la destruction de cette ressource alors qu'il est essentiel de non seulement y mettre fin mais aussi de rebrousser chemin. Une fois de plus, le Parti vert propose de passer de l'idée de "conserver, prévenir et protéger" à l'éthique de "réparer, restaurer et régénérer"...

5. L'eau

Il existe un mythe concernant la conservation de l'eau qui doit être redressé. On alerte constamment la population que son gaspillage individuel de cette ressource cause une pénurie et une déplétion. C'est un fait que de bonnes habitudes de conservation d'eau et d'énergie génèrent des économies pour l'individu et pour la société en général, c'est toutefois également un fait que la consommation résidentielle d'eau ne représente que 10% du total consommé. Les excès importants de consommation se situent en industrie manufacturière et en agriculture. Il existe déjà plusieurs techniques et stratégies pour remédier à cette injustice. Il reste à voir si les législateurs ont l'intégrité, le courage et la volonté de les implanter.

6. La santé

Rien n'est plus pénible que l'échec de nos économistes dans le domaine de la santé. Leur mépris des coûts réels de poursuivre nos méthodes courantes d'opération menace de faire sauter la banque. Les soins de la santé ne débutent pas à l'hôpital. Être soucieux de la santé publique est à priori le souci du sol, de l'eau et de l'air. Le fait qu'on doive soulever cette logique devant un forum de fonctionnaires publiques est symbolique de l'ampleur du problème!

7. Finances

Une des pierres angulaires du Projet de loi repose sur la création d'un "fonds vert" pour financer les modifications proposées. On a demandé au sous-ministre, durant une session d'information sur le projet, quelle serait la provenance de ce fonds. Quatre sources furent identifiées et invraisemblablement, la promesse identifiée dans le projet de légiférer une taxe de "pollueur payeur" n'en faisait pas partie. Si l'audience en a dès lors douté de la bonne foi du gouvernement dans l'implantation sérieuse de ce projet, on peut lui pardonner.

On doit ici faire face à deux réalités. La première étant que si le gouvernement impose une législation "pollueur payant" de façon diligente et juste, on peut présumer que les coffres déborderont. La deuxième est que le Parti vert réfute la perception qu'une économie durable serait trop onéreuse. Nous préconisons, au contraire, que la société bénéficierait ainsi d'une immense opportunité financière. Une éthique énergétique et écologique concrète dans un foyer, un quartier, une ville, engendre des économies pour les individus, des économies d'énergie pour la collectivité, crée moins de pollution, protège la biodiversité, réduit les causes de maladies, améliore la productivité, etc. Ce sont toutes des solutions gagnantes. Les fonds investis dans ce genre de rendement économique deviennent non pas une dépense mais un investissement définitif dans notre qualité de vie, notre survie, notre économie et dans le bien-être des générations futures.

Conclusion

En terminant, le Parti vert du Québec défie le gouvernement d'introduire les solutions proposées depuis des décennies par les partis verts du monde entier. Enfin, le PVQ se réjouit de la présence d'un document tel que le Plan de développement durable du Québec, lequel ratifie notre position et confirme la nécessité d'élire des membres de notre parti au pouvoir. Il est inéluctable que nos gouvernants n'atteindront jamais une économie et un environnement durable en poursuivant leurs politiques de subsides pour des pratiques qui vont à l'encontre de ce concept. Le monde entier et même les gouvernements qui ont assidûment ignoré nos conseils judicieux et même nos implorations, se rendent maintenant compte que « un jour... » c'est « AUJOURD'HUI ! »